

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 439

présenté par

M. Potterie, Mme Firmin Le Bodo, M. Ledoux, Mme Zannier, Mme Magnier, Mme Lemoine,
M. Becht, M. Herth, Mme Valérie Petit et Mme Kuric

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13 QUATER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.